

# LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, ET AGIR

**DATE**

28 → 30  
SEP. 2021

**NOMBRE D'HEURES**

(HORS PAUSES -  
1J = 6H) 15 HEURES

**LIEU**

**INSET D'ANGERS**  
RUE DU NID DE PIE  
47016 ANGERS

**ÉCOLE(S)  
ORGANISATRICE(S)**

**INSET D'ANGERS**  
EOGN

**CHEFFE DE PROJET**

**Touria ARAB-LEBLONDEL**  
touria.arab@cnfpt.fr  
T. 02 41 22 41 38

**CONTACT  
ADMINISTRATIF**

**Mickaël ROYER**  
mickael.royer@cnfpt.fr  
T. 02 41 22 41 41

**DATE LIMITE  
D'INSCRIPTION**

31 août 2021

**La LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique sont des outils fondamentaux en matière d'action, de protection et d'accompagnement des femmes victimes de violences.** Un des enjeux forts est notamment de donner une

meilleure compréhension aux agents de services publics de cette problématique :

- Pour favoriser l'écoute et identifier les besoins spécifiques des femmes victimes de violences
- Pour repérer les phénomènes de violence et détecter les mécanismes d'emprise
- Pour proposer des solutions adaptées et mobiliser les partenaires en matière d'accompagnement des femmes victimes.

Cette thématique a la particularité de toucher à plusieurs politiques publiques et concerne donc une multitude de professionnels du service public.

**OBJECTIFS**

- Identifier les mécanismes inhérents aux violences faites aux femmes ;
- Comprendre les éléments de cadrage de la convention d'Istanbul, et des différentes lois relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Appréhender l'ensemble des outils, et savoir les mobiliser ;

- S'approprier la posture d'agent de service public, en travaillant l'écoute, le questionnement systématique, le travail en réseau.

**CONTENU**

- Les violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?
- Les mécanismes et le cycle de la violence ;
- Les conséquences de la violence pour la victime
- Les conséquences sur la santé, le travail, le social
- Les mécanismes neurobiologiques impliqués dans les conséquences, psycho traumatiques des violences
- L'impact de la stratégie de l'agresseur sur la femme victime
- L'impact des violences faites aux femmes sur les enfants ;
- Les dispositifs de protection ;
- Les stratégies et attitudes communes à tous les professionnels.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires ;
- Apports théoriques et mobilisation des outils de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

**PUBLIC VISÉ**

Cadres des trois fonctions publiques,  
20 personnes maximum.